

Cette seconde lettre d'information est **diffusée** aux habitants des **communes de Louin, Maisontiers et communes voisines** hors boîtes aux lettres 'stop pub'. Elle est également **disponible** en **mairie de Louin** et sur le site internet **www.eolise.fr**.



Communes de Louin et Airvault

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LOUIN

Depuis fin 2017, la société Eolise travaille au développement d'un projet éolien sur le territoire des communes de Louin et Airvault (Tessonnière). Comme présenté dans la première lettre d'information de mars 2019 nous avons mandaté des experts indépendants et locaux pour analyser les enjeux du site. Plusieurs études ont été menées pour qualifier le potentiel et les enjeux du territoire.

Le **mât de mesure** de vent de 120 mètres de haut installé depuis le mois de **mai 2019**, nous confirme le potentiel énergétique de la zone. Nous avons pu déterminer avec précision la vitesse et la fréquence selon la direction du vent en extrapolant les données à long terme.

CHOIX DE LA VARIANTE D'IMPLANTATION



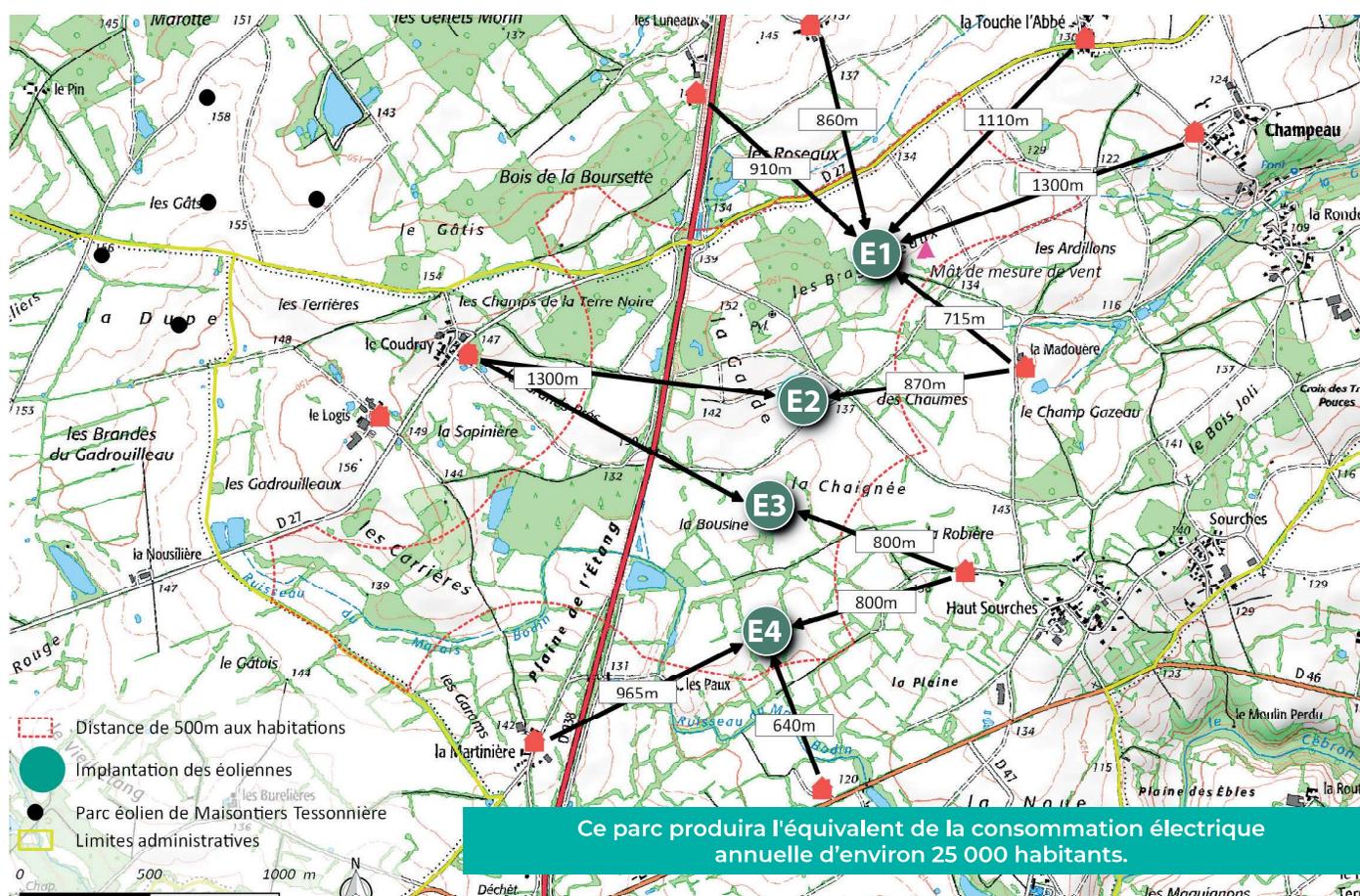
Ces résultats nous permettent aujourd'hui de définir le potentiel de la zone et le gabarit des éoliennes. Ce projet, nommé **parc éolien de Louin**, sera composé de **4 éoliennes** de **200 mètres** de hauteur totale et d'un diamètre de **rotor de 150 mètres**, soit des **pales de 75 mètres**.

Plusieurs variantes d'implantation ont été étudiées en collaboration avec les experts. L'implantation retenue présente de nombreux avantages :

- Un éloignement aux habitations de 640 mètres soit 30% de plus que la réglementation de 500 mètres et une distance de 3km aux bourgs de Louin, Maisontiers et Saint-Loup-sur-Thouet.
- Une production d'électricité intéressante grâce au potentiel de vent du site.
- Un nombre d'éolienne réduit grâce aux dimensions plus importantes des machines.
- L'évitement des enjeux identifiés par l'étude paysage et faune-flore dans le respect de la démarche ERC (Eviter Réduire Compenser).
- Une implantation en cohérence paysagère avec les infrastructures présentes, à l'est le long de la D938.
- Des retombées fiscales annuelles d'environ 30 000 € par éolienne réparties entre la commune et la communauté de communes.



Photomontage du Parc éolien de Louin réalisé en sortie du hameau de la Guichardière sur la D27.



Ce parc produira l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 25 000 habitants.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

La situation sanitaire actuelle nous conduit à adapter notre démarche de concertation. Une **permanence d'information** était initialement prévue après les élections afin de vous présenter le projet et surtout recueillir vos suggestions et propositions pour les **mesures d'accompagnement** à mettre en place sur le territoire.

QU'EST-CE QU'UNE MESURE D'ACCOMPAGNEMENT ?

En plus des mesures Eviter, Réduire, Compenser en cas d'impacts sur l'environnement du projet, les mesures d'accompagnement viennent **renforcer l'intégration du projet dans son milieu**. Ces mesures sont donc plus transversales et sont en lien étroit avec le projet. On peut prendre plusieurs exemples de mesures d'accompagnement : information et formations autour des économies d'énergies, la réalisation et/ou le renforcement de voies douces, accompagnement des associations à la sensibilité sur la biodiversité...



Communes de Louin et Airvault LES PROCHAINES ÉTAPES

Nous constituons actuellement le **dossier d'autorisation environnementale** que nous déposerons en Préfecture des Deux-Sèvres en fin d'année. L'instruction du projet pourra ainsi démarrer, et parallèlement la Préfecture organisera une enquête publique fin 2021 afin de recueillir l'avis de l'ensemble des riverains et des communes dans un périmètre de 6km.

Nous continuerons de vous informer des étapes franchies.

Pour plus d'information et les sources, consultez notre site internet www.eolise.fr, rubrique **Comprendre l'éolien**, ou celui de France énergie éolienne www.fee.asso.fr

Vous pouvez donc dès à présent envoyer un email à contact@eolise.fr pour nous soumettre vos suggestions, ou directement nous appeler au **05 49 38 88 25** pour échanger.

Vous avez jusqu'au **31 juillet** pour nous transmettre vos idées de mesures à mettre en place sur le territoire.



EOLISE est une société française et indépendante, basée au nord de Poitiers, qui développe des projets éoliens et photovoltaïques. La société travaille en priorité avec des entreprises du Poitou-Charentes pour favoriser l'emploi local.

CONTACT

Marc-Alexandre Guilbard - Chef de Projet
Baptiste Wambre - Responsable Développement
 Tel : 05 49 38 88 25 - Mail : contact@eolise.fr
www.eolise.fr

Eolise SAS - Business Center 4^e étage - 3 av. Gustave Eiffel Téléport 1
 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

© Design : Bio'Graphik · Impression/Diffusion : Médiapost
 Ne pas jeter sur la voie publique.